

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

Prix Créateurs BCVS : qui succèdera à DiverSsiTy ?

Sion, le 16 janvier 2025 – **Quelle entreprise valaisanne remportera la 16^e édition *Prix Créateurs BCVS* et succèdera ainsi à la start-up DiverSsiTy, vainqueure de l'édition 2024 ? Il faudra attendre le 5 juin prochain pour le savoir. Dans l'immédiat, Promotion économique Valais et la Banque Cantonale du Valais, organisatrices de ce prix, lancent l'appel à candidatures. Toute entreprise valaisanne - existante ou en création - qui dispose d'un produit ou d'un service innovant peut faire acte de candidature et espérer remporter l'un des deux prix, d'une valeur totale de 30'000 francs. Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 20 mars 2025. Le nom du gagnant sera dévoilé le 5 juin lors d'une soirée de gala. Le Prix Coup de cœur des anciens finalistes sera quant à lui remis lors de la prochaine Foire du Valais.**

Lancé en 2007, le *Prix Créateurs BCVS* a gardé le même but tout au long de ses différentes éditions : récompenser le projet le plus novateur, quel que soit le domaine d'activité. Le projet primé recevra ainsi 10'000 francs en cash et 15'000 francs en prestations de coaching. Les anciens finalistes désigneront également leur favori, parmi cinq finalistes. Le lauréat de ce « Coup de cœur » recevra 5'000 francs en cash.

La participation est ouverte aux projets portés par des individus ou des sociétés sis en Valais et dont la mise en œuvre est prévue dans l'année qui suit. Les entreprises existantes peuvent également concourir, pour autant qu'elles proposent une nouvelle idée de produit ou service. Les projets doivent être avant tout innovants et créatifs !

Dossiers à déposer jusqu'au 20 mars 2025 !

Les conditions de participation et le règlement du concours sont téléchargeables dès maintenant sur www.prixcreateursbcvs.ch. Les dossiers de candidature sont à envoyer d'ici au 20 mars. Un jury, composé de représentants du monde bancaire et économique, désignera les cinq finalistes. Le public, via un vote SMS ou internet, départagera ensuite ce quintet final. Grâce au partenariat avec tous les médias valaisans, les cinq finalistes seront présentés à un large public.

La remise du prix aura lieu le jeudi 5 juin 2025 à l'ancienne usine de Chandoline à Sion. Dans ce décor inspirant et industriel, le *Prix Créateurs BCVS* réservera son lot de surprises aux quelque 400 invités.

A propos

La Banque Cantonale du Valais est partenaire et initiatrice du *Prix Créateurs BCVS*. De par sa place prépondérante dans l'économie valaisanne, elle joue un rôle moteur dans le partenariat avec les entreprises et ses créateurs. Promotion économique Valais est l'entité de promotion économique du canton du Valais au service de l'entrepreneuriat. Partenaire incontournable de l'économie valaisanne, notamment dans le domaine de la création de nouvelles entreprises, elle co-organise le prix.

Contact pour les médias :

Cédric Luisier, Promotion économique Valais Tél. 058 332 21 20 prixcreateursbcvs@cimark.ch